

SELEÇÃO DE DOUTORADO EM LINGUÍSTICA –TURMA 2020

EXAME DE PROFICIÊNCIA EM LÍNGUA FRANCESA

GABARITO

Candidato nº _____

Leia o texto intitulado « **Au commencement était le verbe** », de Marina Yaguello, adaptado de original publicado em *Catalogue des idées recues sur la langue*, e responda as questões subsequentes:

ATENÇÃO!

1. As respostas deverão ser dadas em **português** e **não devem ser uma tradução literal do texto**.
2. As respostas deverão ater-se exclusivamente ao que está sendo perguntado, com base no conteúdo do texto.
3. Procure expressar-se de maneira clara e eficiente.
4. O limite de espaço para cada resposta é de meia página (espaço reservado).
5. As respostas deverão ser escritas à tinta.
6. O tempo de duração da prova é de 3 (três) horas.

* * * * *

Au commencement était le verbe

Marina Yaguello

Pour un non-linguiste, il semble évident que les classes grammaticales apprises à l'école – nom, verbe, adjectif, adverbe, conjonction, article – ont une existence universelle. Une langue, croit-on, ne saurait s'en passer. Pour un francophone, une langue doit posséder un ensemble de *temps grammaticaux* et de *modes* ; elle doit opposer le *singulier* et le *pluriel* des noms, distinguer entre le genre *féminin* et le genre *masculin*. Enfin, il lui paraît naturel d'identifier les *personnes* grâce à un système de six *pronoms* : je, tu, il, etc.

« Au commencement était le Verbe », disent les Écritures. *Verbe* est ici synonyme de *parole* ou de *mot*. En tant que partie du discours, le verbe apparaît dans la tradition grammaticale comme le fondement de l'énoncé. À vrai dire, il vaut mieux séparer sa *forme* et sa *fonction*.

En tant que forme, le verbe n'est pas toujours facilement identifiable. Il ne se distingue pas nécessairement du nom ; ainsi dans « On peut apporter son manger », seule la présence du possessif et la position de complément d'objet nous permet de savoir que *manger* est un nom et non un verbe. Cette absence de marque distinctive, bien qu'assez rare en français, est de règle dans nombre de langues, soit qu'elles n'aient pas de *flexions* (c'est-à-dire pas de conjugaisons ni de déclinaisons) soit qu'elles n'aient pas de suffixes ou de préfixes spécifiques de ces deux catégories. C'est le cas en chinois, en wolof et, dans une moindre mesure, en anglais, où des énoncés ambigus résultent de cette situation. Par exemple « *Time flies* » peut vouloir dire aussi bien : « Chronométrez des mouches » que « Le temps s'enfuit », même si la première interprétation est peu vraisemblable.

C'est sa capacité à fonctionner comme *prédicat* qui caractérise le verbe : dans « Le chien aboie », *le chien* est le sujet et *aboie* le prédicat ; certains verbes pourtant sont dits « de prédication incomplète » car ils n'assurent cette fonction qu'accompagnés d'un *complément* (« Le chien veut » n'est pas une phrase complète, pas plus que « Je ressemble ») ou d'un *attribut* du sujet (...) En outre, il existe des prédicats *non verbaux*, par exemple dans les langues qui, comme les langues slaves, n'expriment pas toujours le verbe *être* : dans ce cas, le prédicat peut être un adjectif ou un adverbe ou un nom. Enfin, certaines langues ignorent radicalement l'opposition nom/verbe et le prédicat y prend une forme qui échappe à toute distinction de catégorie syntaxique.

Certaines langues, comme le wolof, de même que d'autres langues d'Afrique de l'Ouest, n'ont pas d'adjectifs. Les noms y sont qualifiés par des verbes comme « être bleu », « être grand » (...) Dans ces mêmes langues, beaucoup de notions que le français exprime par des *adverbes* sont rendues par des *verbes* qu'on peut qualifier d'auxiliaires. Ainsi, pour dire : « Il vient *souvent* », on dit quelque chose comme : « Il *fréquente* de venir »...

(...)

Ainsi, il apparaît que les classes grammaticales n'ont rien d'universel.

(...)

Il est essentiel, pour aborder une langue étrangère, de se dégager des catégories et de la structure de la langue maternelle. On n'a pas toujours su le faire. Pendant longtemps en Europe et singulièrement en France, on a cherché à calquer les grammaires sur celle du latin. De la même façon, les premières descriptions des langues « exotiques », faites souvent par des missionnaires, reflètent la structure des langues de leurs auteurs.

Extraído e adaptado de YAGUELLO, M. Catalogue des idées reçues sur la langue. Paris : Éditions du Seuil, 1988, p. 69-73.

Responda as seguintes questões:

1) O que a autora quer dizer na passagem « Une langue, croit-on, ne saurait s'en passer » ? (linhas 2/3)

Espera-se que o/a candidato/a seja capaz de identificar no texto que, para a autora, o entendimento de pessoas escolarizadas sem formação em Linguística é que todas as línguas têm classes gramaticais, e as mesmas classes gramaticais; que toda e qualquer língua teria que ter nome, verbo, adjetivo etc. como classes gramaticais.

2) Explique, com suas palavras, porque, para a autora « À vrai dire, il vaut mieux séparer sa *forme* et sa *fonction*. » (linha 9)

Espera-se que o/a candidato/a seja capaz de compreender a discussão desenvolvida pela autora que, tomando o verbo como exemplo, defende uma distinção entre a forma como os itens do léxico se apresentam e sua função na sentença/no enunciado. A partir dessa distinção, a autora conclui que as línguas podem ter “formas” variadas para dar conta de “funções” semelhantes, daí não haver, para a autora, universalidade das classes gramaticais.

3) Explique a seguinte afirmação da autora, ilustrando com ao menos um exemplo retirado do texto: « Il est essentiel, pour aborder une langue étrangère, de se dégager des catégories et de la structure de la langue maternelle. » (linhas 37-38)

Espera-se que o/a candidato/a seja capaz de inferir do texto que, para a autora, os exemplos apresentados contrastando diferentes línguas (francês com chinês, wolof, inglês...) ilustram diferentes estruturas e organizações do léxico nessas línguas e, portanto, são evidência da diversidade linguística, de modo que não se deve abordar, estudar, “olhar” uma língua estrangeira procurando as categorias e estruturas de sua língua materna.

Desvios à norma culta, na modalidade escrita formal, serão penalizados, descontando-se até 5 pontos da nota total.

Assinatura do avaliador: _____